

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à la logique des prédicats (2LG1002)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - philosophie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Simon-Pierre Chevarie-Cossette, M. Robin Bianchi

Contenu

Pour le philosophe, la logique est à la fois une discipline philosophique à part entière, dont l'un des principaux buts est d'établir une théorie du raisonnement, et un outil qu'il peut utiliser dans son activité philosophique, cette dernière étant essentiellement argumentative. Si la logique a été pendant plus de deux millénaires presque uniquement une partie de la philosophie, elle se rattache aujourd'hui de manière substantielle à beaucoup d'autres disciplines, en particulier aux mathématiques, à l'informatique et à la linguistique. Ce cours propose une introduction à la logique classique des prédicats, suite naturelle de l'introduction à la logique classique des propositions donnée au semestre précédent.

Forme de l'évaluation

La note de l'enseignement "Introduction à la logique des prédicats" est la moyenne pondérée des deux notes suivantes:

- Examen écrit de trois heures en session (70% de la note)
- Evaluation sur table en cours de semestre (30% de la note)

En outre, la réussite de l'enseignement est conditionnée au rendu hebdomadaire des séries d'exercices (tolérance de deux séries non rendues).

Modalités de rattrapage

En cas de note insuffisante à l'évaluation sur table en cours de semestre, un rattrapage sera organisé avec la personne concernée.

Documentation

Les présentations seront mis sur la page moodle du cours.

Les textes suivants pourront également être utiles :

- F. Lepage, Eléments de logique contemporaine, Presses Universitaires Montréal, 2001.
- W. V. O. Quine, Méthodes de logique, trad. M. Clavelin, Armand Colin, 1972.
- V. Halbach, The Logic Manual, Oxford University Press, 2010.
- E. G. Lemmon, Beginning Logic, Nelson, 1978.
- S. Guttenplan, The Languages of Logic, Blackwell, 1997.

Pré-requis

Il est fortement recommandé d'avoir suivi le cours Introduction à la logique des propositions. Chaque séance comprend 45min de cours théorique + 45 min de travaux pratiques.

Forme de l'enseignement

Enseignement magistral et interactif suivi d'un retour sur les devoirs.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser la structure logique des arguments déductifs
- Evaluer la validité des arguments
- Expliquer des concepts de la logique des prédicats

URLs	1) https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9241
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à la logique des prédicats (2LG1002)

- Présenter des preuves
- Appliquer les méthodes formelles (méthode des arbres, déduction naturelle)

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle